



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1112
30 December 2013

FRENCH
Original: ENGLISH

979^e séance plénière
Journal n° 979 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1112
PROROGATION DU MANDAT DU COORDONNATEUR DES
PROJETS DE L'OSCE EN OUBÉKISTAN

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan jusqu'au 31 décembre 2014.